



2008

**LEGENDE**

- Limite communale
- - - Limite de l'agglomération
- - - - - Trait de côte
- - - - - Limite de zonage
- Le secteur Nr en mer s'étend jusqu'aux limites territoriales des communes
- ★ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un classement de destination
- Axe de bande d'implantation (largeur 5m)
- Marges de recul
- Ligne d'implantation
- Linière commercial à conserver
- Linière horticole classé (pas.)
- Espace boisé classé linéaire (EBC)
- Périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation spatiale (OPAS)
- Périmètre de l'orientation d'aménagement et de programmation spatiale (OPAS) travaillé en habitat
- Périmètre d'attente pour projet d'aménagement (PAPA) - Date d'expiration : décembre 2024
- Seuil d'intervention : 50m<sup>2</sup> pour habitations et 100m<sup>2</sup> pour autres destinations
- Protections patrimoniales au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ★ Élément ponctuel
- Élément linéaire
- Morphologie urbaine singulière
- Autres éléments ou façades remarquables (bâti, bâtiments, arbres, ...)
- Protections environnementales au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Parcours, canaux et fossés
- atterrissement
- Allègement d'arbres
- Nuisance
- Exposé vent
- Secteurs humides et inondables**
- Zones humides
- Secteurs soumis à des risques d'inondation
- Secteurs soumis à des risques d'inondation de type conventionnel
- Autres éléments réglementaires**
- Bande des 100 m (loi littoral)
- Risque d'inondation de falaise
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol

Source des données : cadastre - DCEP - Système d'Information Géographique de l'Agglomération Rochelaise

Commune : **Agglomération de La Rochelle** DGA Transitions et Développement du territoire  
 Pôle Développement Urbain  
 Unité Ressources et Conception  
 pour Le Directeur des Travaux Urbains

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**



**5.2.1 - Plan de zonage**

Version	Date	Prévisions	Autour	Etat
1	10 décembre 2009	Plan approuvé	PR / EL	CV / 304
2	04 mars 2011	Modification Specificité N° 1 approuvée	PR / EL	CV / 304
3	27 avril 2012	Mise à jour N° 1	DL	CV / 301
4	11 juillet 2013	Plan local modifié N° 1 approuvé	DL	CV / 301
5	03 juillet 2013	Modification N° 2 approuvée - Mise à jour N° 2	DL	CV / 301

Échelle : 1 : 4 000  
**plan\_521\_2008**  
 Échéé le : 16/01/2023

Source des données : cadastre - DCEP - Système d'Information Géographique de l'Agglomération Rochelaise